

## Bruxelles sur la scène diplomatique au xviii<sup>e</sup> siècle

Jean-Charles SPEECKAERT

### RÉSUMÉ

Au cœur de l'Europe du Nord-Ouest du xviii<sup>e</sup> siècle, les Pays-Bas autrichiens correspondent à peu de choses près à la Belgique actuelle. En 1713, à l'issue de la guerre de Succession d'Espagne, ces régions rentrent dans l'orbite des Habsbourg d'Autriche. Les Pays-Bas dépendent du souverain qui réside à Vienne et ne sont donc pas un État indépendant. Pourtant, la présence à Bruxelles de diplomates permanents témoigne de la considération accordée à ce territoire particulier. Ces agents, envoyés par la France, l'Angleterre, les Provinces-Unies (les Pays-Bas actuels) et le pape défendent les intérêts de leur pays. Ils participent à la vie de cour autour du représentant du souverain – le gouverneur général ou la gouvernante générale –, s'inscrivent dans les réseaux de sociabilité des Pays-Bas et contribuent par là au rayonnement de ces régions en Europe.



*Les Pays-Bas dits autrichiens, ou « la Belgique du XVIII<sup>e</sup> siècle »*

. Crédits : Avec l'aimable autorisation de Jean-Jacques Heirwegh, Université libre de Bruxelles.



Portrait de Dominique de Lesseps par Jacques André Joseph Aved (1702-1766), ca 1753, huile sur toile, 81 × 65,5 cm, collection particulière. Crédit photographique : Jean-Charles Speeckaert. Dominique de Lesseps est ministre de France dans les Pays-Bas autrichiens de 1752 à 1765. Il contribue à rapprocher les milieux financiers de Paris (Jean-Joseph de Laborde) et de Bruxelles (banque Nettine), dont il est un intime. Il est présent au temps du renversement des alliances de 1756 et la guerre de Sept Ans (1756-1763).

Les Habsbourg héritent des Pays-Bas des ducs de Bourgogne en 1482. À l'issue des traités internationaux qui mettent fin à la guerre de Succession d'Espagne (1702-1713), la partie méridionale des Pays-Bas rentre dans l'orbite des Habsbourg d'Autriche (Vienne). Ce territoire correspond à peu de choses près à la Belgique actuelle, excepté la principauté épiscopale indépendante de Liège, enclavée dans ces régions.

Les Pays-Bas jouissent d'un statut particulier au sein de la monarchie autrichienne. Ces régions ne sont pas indépendantes. L'emprise du pouvoir central à Vienne s'accroît même au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle. Et pourtant, les Pays-Bas conservent une individualité : ils sont dotés d'un gouvernement et d'une cour autour de la personnalité, souvent marquante, du gouverneur général ou de la gouvernante générale. De plus, des diplomates étrangers sont envoyés à Bruxelles. La présence de ce corps diplomatique est l'un des aspects les plus significatifs de la considération accordée aux Pays-Bas.

### **Des diplomates aux Pays-Bas : une présence singulière**

Pourquoi envoyer un diplomate à Bruxelles ? Alors que les ambassades sont si coûteuses, n'est-ce pas suffisant d'envoyer un représentant à Vienne, la capitale de la monarchie autrichienne, où réside le souverain ? Certes, le poids des habitudes joue un rôle. Des souverains ont résidé dans les Pays-Bas et il est alors logique d'y retrouver des ambassadeurs, comme au temps du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467). On retrouve des ambassadeurs chez les descendants des Bourguignons, les archiducs Albert et Isabelle, considérés à titre exceptionnel comme princes souverains des Pays-Bas au début du <sup>xvii</sup><sup>e</sup> siècle. Eux-mêmes ont délégué des agents à Paris, Vienne, Londres et Rome.

Si les Pays-Bas n'envoient pas de représentants en Europe au <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, sauf pour des

missions ponctuelles, les relations sont désormais établies de manière continue. Les représentants étrangers se succèdent les uns après les autres à Bruxelles. L'attente trop prolongée d'un nouveau chef de poste contrarie même, comme en 1766 où le comte de Lupcourt-Drouville, ministre français, n'arrive que quatre mois après le départ de Dominique de Lesseps. Cette présence d'un corps diplomatique fixe dans un pays qui n'est pas indépendant interroge la notion de souveraineté. Un État puissant comme la France n'envoie pas d'agent dans chaque partie de la monarchie autrichienne, par exemple, on n'en trouve pas en Lombardie, autre territoire prospère des Habsbourg. Est-ce à dire que les Pays-Bas apparaissent comme un espace géographique et politique distinct et stratégique sur la « scène internationale » ?

## Les enjeux

Les diplomates qui se succèdent à Bruxelles au XVIII<sup>e</sup> siècle ne décident pas de la guerre ou de la paix. Ils doivent néanmoins défendre les intérêts de leur pays. Les Pays-Bas, placés au cœur de l'Europe du Nord-Ouest, restent un horizon stratégique pour les puissances du temps.

Pour la France, les provinces dites « belgiques » sont celles d'où venaient bien des périls. C'est une frontière fragile, toujours trop proche de Paris. C'est pourquoi les Pays-Bas ont été un champ de bataille dans le cadre de la lutte interminable entre les rois français et les Habsbourg. Après avoir pris les Pays-Bas lors de la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), Louis XV les rend à la jeune impératrice-reine Marie-Thérèse d'Autriche. Le roi de France accepte même de développer des relations de paix avec l'Autriche en opérant un véritable renversement des alliances en 1756. Les envoyés français à Bruxelles participent dès lors au premier chef à la construction de rapports harmonieux. C'est une donnée nouvelle, qui ne va pas de soi pour les contemporains. À titre d'exemple, ils contribuent à résoudre les contentieux à la frontière entre les deux pays après plusieurs années de négociations.

Pour la Grande-Bretagne, les Pays-Bas sont aussi une zone stratégique. La crainte traditionnelle d'une attaque par ce pays est toujours présente. La préservation de sa neutralité afin de garantir l'équilibre des puissances en Europe est une condition fondamentale de la sécurité britannique. Les ministres envoyés par la cour de Saint-James à Bruxelles se servent des Pays-Bas autrichiens pour maintenir un lien avec l'Autriche, même si l'alliance traditionnelle des puissances maritimes anglaise et hollandaise avec les Habsbourg – qu'on appelait le *Old System* – a été rompue en 1756 par l'alliance nouvelle entre la France et l'Autriche. De plus, la diplomatie anglaise défend les intérêts de ses marchands et tente de placer les Pays-Bas sous une forme de dépendance économique.

Autre puissance maritime, la république des Provinces-Unies (les Pays-Bas actuels) soutient elle aussi son économie et négocie durement à Bruxelles droits de douane et accès portuaires. De plus, les diplomates hollandais monnaient chèrement leur défense des frontières belges, prévue par les traités de la Barrière (1713).

Quant au nonce, il maintient tant bien que mal sa position de doyen du corps diplomatique dans les Pays-Bas, territoire catholique historique de la Contre-Réforme. La « nonciature de Flandre », comme on l'appelle à Rome, date de 1596. Au siècle des Lumières, le représentant du pape fait face à un processus de sécularisation précoce dans ces régions.

L'ensemble des diplomates à Bruxelles sont en outre des informateurs dans la mesure où les Pays-Bas sont un centre européen de l'information. Quantités de lettres transitent par ces régions entre France, Hollande, Angleterre et Autriche, en particulier pendant la guerre de Sept Ans (1756-1763). La quête de l'information, véritable obsession des chancelleries, amène les diplomates à payer des espions dans le but d'intercepter et de recopier les lettres des autres ambassades.

## Les diplomates

Le corps diplomatique à Bruxelles prend de l'envergure au XVIII<sup>e</sup> siècle. Durant la période où Charles de Lorraine est le gouverneur général des Pays-Bas, de 1744 à 1780, tous les représentants sont ministres plénipotentiaires. Le poste de Bruxelles, pour n'être pas prestigieux, n'en est pas moins recherché, par exemple dans les milieux d'affaires qui tentent d'y nommer une personnalité susceptible de défendre leurs intérêts. Les Pays-Bas peuvent être considérés comme une étape avant une grande ambassade comme Londres, ou la pourpre cardinalice pour le nonce. Ces diplomates sont souvent des aristocrates liés aux cercles les plus accrédités de leurs pays respectifs. Les comtes d'Adhémar et d'Andlau, ministres de France dans les années 1770 et 1780, sont des intimes de la duchesse de Polignac, grande amie de Marie-Antoinette. Les représentants britanniques, Lord et Lady Torrington, marient leur fille à Bruxelles au futur duc de Bedford.

Ces réseaux, où les femmes sont prédominantes, aident les ministres étrangers à s'insérer dans la haute société des Pays-Bas. Ils sont des hôtes de premier plan de Charles de Lorraine et de sa « jolie cour, gaie, sûre, agréable, polissonne, buvante, déjeunante et chassante », comme la décrit le prince de Ligne. Favorisée par un contexte cosmopolite et prospère, une sociabilité active amène les ministres étrangers à voyager dans les Pays-Bas, par exemple pour séjourner dans la ville d'eau à la mode de Spa, à intégrer les loges maçonniques, ainsi que celles de l'opéra de la Monnaie. Ils rencontrent les ministres plénipotentiaires impériaux, qui sont *de facto* à la tête du gouvernement des Pays-Bas. Ces dignitaires sont des diplomates de grande envergure, comme le prince de Starhemberg, précédemment ambassadeur à Londres. Leurs interactions font de Bruxelles un lieu de rencontre remarquable de plusieurs cultures et pratiques diplomatiques, qui souligne la place des Pays-Bas sur la scène diplomatique européenne.

### BIBLIOGRAPHIE

BÉLY, Lucien, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990. [note critique]

DUBOIS, Sébastien, *Les bornes immuables de l'État. La rationalisation du tracé des frontières au siècle des Lumières (France, Pays-Bas autrichiens et principauté de Liège)*, Courtrai, Heule UGA, 1999.

LEFEVRE, Joseph, « La Nonciature de Bruxelles », *Revue générale*, 4, 1925, p. 162-186.

SPEECKAERT, Jean-Charles, *Dominique de Lesseps, un ministre de France à Bruxelles au temps du renversement des alliances, 1752-1765*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2016.

---

### Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/de-l'humanisme-aux-lumières/circulations-des-modèles-politiques-dans-l'europe-des-lumières/bruxelles-sur-la-scène-diplomatique-au-xviiiè-siècle>